

## LA MARQUE,

axe structurant du territoire,  
à l'heure du changement climatique ?

Actes - 2016



**« LA MARQUE ,  
axe structurant du territoire  
à l'heure du changement climatique ? »**

Table ronde  
organisée par le CAUE du Nord





Interprétation : CAUE du Nord; Données : © IGN BDTOPO 2015, © Département du Nord 2014.

## LA MARQUE , axe structurant du territoire à l'heure du changement climatique ?

Malgré la nécessité de transversalité, reconnue et proclamée à bien des échelons, le cloisonnement l'emporte souvent dans notre pays. En réponse à ces clivages de gouvernances et de compétences, les CAUE se veulent des lieux de débat ouverts, et au besoin décalés, sur nos environnements.

Ainsi, le CAUE du Nord a souhaité explorer le sujet de la Marque, l'une des deux rivières qui traversent la métropole lilloise, partie de l'identité d'un territoire, lien entre ses habitants, résultante de l'action de la nature et de l'action des hommes. Objectif : aider les acteurs du territoire à se fédérer autour de projets cohérents, qualitatifs et durables.

Avec l'agence de l'eau Artois-Picardie, le CAUE du Nord a soutenu la démarche du photographe Patrick Genty, qui a conçu une exposition-portrait de la Marque de sa source à sa confluence.

Le CAUE propose, en parallèle à cette approche sensible de l'artiste, un travail d'interprétation et d'analyse des paysages, qui ouvre des questionnements sur les enjeux d'aménagement actuels. Il assure la diffusion de l'exposition, sous forme de visites guidées auprès d'acteurs concernés et auprès du public scolaire.

Il prolonge ce travail dans le cadre de sa saison culturelle, par une table ronde d'experts, techniciens et élus, français et étrangers, co-organisée avec le Goethe Institut de Lille. Ce temps fort s'est tenu à Lille le jeudi 3 novembre 2016.





Les sources de la Marque à Mons en Pévèle

## LA MARQUE, LE TERRITOIRE, LA GOUVERNANCE

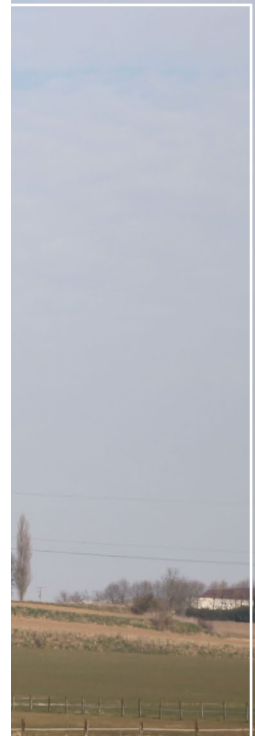
La Marque et son territoire entretiennent des relations conflictuelles ou d'indépendance depuis fort longtemps. Aujourd'hui encore, le processus de retournement du territoire vers l'eau reste timide. La lutte contre les débordements de la rivière engendre de lourds aménagements, en concordance avec la réglementation nouvelle mais pas toujours en accord avec les fonctionnements naturels du cours d'eau et de ses rives.

«Je n'ai pas toujours vu la Marque sous un jour favorable, confesse Bernard Chocraux, maire de Capelle-en-Pévèle et vice-président de la communauté de Pévèle-Carembault, chargé de l'environnement et du développement durable. Au contraire, quand j'ai commencé à m'y intéresser, c'est le danger d'inondation qui m'a préoccupé. Mais au fil des années, j'ai progressivement changé de regard sur cette rivière qui traverse notre territoire».

Au début du siècle en effet, la Marque est sortie de son lit et a provoqué de graves dommages dans les communes d'Ennevelin, Tourmignies et Pont-à-Marcq. En 2001, les élus locaux ont créé un comité de pilotage dédié à la prévention des inondations. Et prenant ainsi le taureau par les cornes, ils étaient persuadés d'aboutir rapidement à l'aménagement de zones d'expansion des crues. Mais il faudra quinze ans pour que les premiers engins de terrassement interviennent sur le terrain. Quinze ans de démarches administratives, d'expertises techniques, d'arbitrages juridiques, rapporte Bernard Chocraux. «Au moins avons-nous eu le temps de réfléchir et de réaliser que la Marque n'était pas qu'un problème à traiter, pas qu'une ennemie à combattre, mais qu'elle pouvait plutôt être un atout pour la communauté de communes»...

*« Réaliser que la Marque n'était pas qu'un problème à traiter, pas qu'une ennemie à combattre, mais qu'elle pouvait plutôt être un atout pour la communauté de communes »...*

*Bernard Chocraux*





## Une trame bleue à l'horizon

La première nouvelle zone d'expansion est située au pied de Mons-en-Pévèle, à proximité du bois du Cinq-tailles, espace naturel géré par le Département du Nord. Le bassin a été conçu comme un réservoir de biodiversité ; creusé un peu plus profond que nécessaire, il retient l'eau plus longtemps et accueille une flore et une faune plus stables. A terme, l'emprise sera d'ailleurs rachetée par le Département et prolongera le bois voisin.

Ailleurs, des mares ont été reconstituées, des haies ont été replantées au fil d'une trame verte et bleue... Bientôt d'anciennes zones d'expansion seront rétablies dans leur fonction par l'arasage de merlons de terre provenant de curages successifs. Les élus locaux se soucient aussi de la qualité de la ressource potable, en partenariat avec l'agence de l'eau Artois-Picardie : une quinzaine de communes du territoire ont renoncé à l'emploi de tout produit phytosanitaire. Enfin l'intercommunalité informe les habitants sur les nécessités de la cohabitation avec l'eau. Exemple : une brochure sur l'art et la manière de traiter les fossés.

«Peu à peu, sur la carte de la communauté de communes, les différents aménagements apparaissent comme des points d'ancrage, note Bernard Chocraux. Et nous songeons à les relier pour constituer des parcours et préserver la biodiversité. Ce sont les premiers pointillés de ce qui pourrait devenir un jour le Parc de la Marque».



La zone d'expansion des crues de Drumez en travaux

## Au bord des autoroutes

Philippe Chabanne, responsable du département «risques et développement des territoires» au Cerema<sup>1</sup> Nord - Picardie, salue l'évolution décrite par le vice-président de Pévèle-Carembault.

« En France, nous peinons à passer d'une culture de la protection à une culture de l'usage de la rivière dans sa globalité et dans toutes ses potentialités».

Pour la Marque comme pour d'autres cours d'eau, il est important d'initier des discussions qui dépassent l'échelle de la parcelle. «Même des autoroutes fluviales peuvent être considérées sous plusieurs angles et remplir diverses fonctions», indique Ludovic Vaillant, économiste et chercheur, également membre du Cerema. Il cite le cas de la région de Courtrai (Belgique), qui a saisi l'opportunité de la mise à grand gabarit de la Lys pour repenser une partie du tissu urbain environnant.

Des choix innovants ont été faits dans la conception de l'infrastructure (en particulier dans l'esthétique des ouvrages d'art), sur la hauteur des quais, sur les types de matériaux. Les rives ont été travaillées pour constituer des espaces d'activité économique ou de loisir.

**« Il faut former des coordinations d'acteurs - aménageurs - socio-économiques, habitants, réviser les connaissances et réinventer des métiers »...**

*Ludovic Vaillant*

« Cette approche suppose des évolutions radicales dans les processus de fabrication de la Ville, poursuit Ludovic Vaillant. Les échelles territoriales concernées par une voie d'eau ont souvent du mal à s'emboîter, comme je l'ai constaté au long de l'Escaut par exemple. Il faut former des coordinations d'acteurs - aménageurs, socio-économiques, habitants -, réviser les connaissances et réinventer des métiers».

<sup>1</sup> Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, placé sous tutelle ministérielle.





Ouvrage sur le canal de Roubaix à Marquette-Lez-Lille

## LA MARQUE, VISAGES ET USAGES

« Le cours d'eau n'est pas réductible à la voie d'eau », affirme le chercheur Ludovic Vaillant. En d'autres termes, une rivière n'est pas qu'une infrastructure de transport, même si la plupart de celles qui coulent chez nous, de Roubaix-Tourcoing à Dunkerque, ont été canalisées au profit de l'industrie.

Dans les relations économiques entre les fleuves et les villes, le représentant du Cerema Nord - Picardie distingue cinq périodes. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, l'eau a été utilisée par les cultivateurs, les éleveurs de bétail, les meuniers et quelques artisans, tanneurs et autres blanchisseurs.

La révolution industrielle a évidemment marqué un tournant : la voie d'eau est devenue « royale ». C'est de cette époque que date l'implantation de l'usine de levure Lesaffre au bord de la Marque. Dans la première moitié du vingtième siècle, le mode fluvial a été confronté à la rude concurrence du rail, puis à celle de la route. Les villes ont commencé à tourner le dos aux cours d'eau, soit qu'ils étaient devenus sales et malodorants, soit qu'ils persistaient à se répandre aux alentours.

L'après-guerre et les trente glorieuses ont vu la déconnexion totale de la ville et du fleuve. Pierre Dhénin, ancien directeur de l'espace naturel métropolitain, se souvient, à cette époque, de logements construits sur berge mais qui ne présentaient, du côté du canal, que des façades aveugles ; le promoteur s'en est beaucoup voulu depuis...





## Au-delà de l'économie

A la fin du siècle dernier, les édiles et le public ont progressivement redécouvert les voies d'eau, prenant conscience de leur contribution à l'identité des territoires et de leurs potentialités en termes énergétiques, écologiques, récréatifs ou de transport de personnes et de marchandises.

Quelques expériences particulièrement audacieuses vont jusqu'à questionner la place de la voiture : témoin la (difficile) reconquête des voies sur berge à Paris ou l'acheminement de produits par la Seine, jusqu'au cœur de la capitale, à l'initiative des sociétés «Franprix» ou «Vert chez vous». Mais la voie d'eau est un patrimoine public commun, répète encore Ludovic Vaillant. « Sa reconnexion avec la cité demande une stratégie qui aille au-delà des considérations de marché ».

Bien que n'étant pas un fleuve, la Marque a connu une histoire économique chargée. Elle n'en sort pas indemne. Elle se partage aujourd'hui entre un cours amont, à peine visible dans un paysage encore rural et un cours aval, délaissé par l'industrie mais contraint par l'urbain.

À l'heure où apparaissent de nouveaux enjeux, économiques, agricoles, environnementaux, touristiques, les conflits d'usage peuvent-ils être évités ? S'agit-il pour la communauté Pévèle-Carembault de «se réapproprier la Marque», s'interroge l'élu local Bernard Chocraux ou plutôt «de permettre à la Marque de se réapproprier son territoire?».



*« S'agit-il pour la communauté Pévèle-Carembault de se réapproprier la Marque, ou plutôt de permettre à la Marque de se réapproprier son territoire ? ».*

*Bernard Chocraux*





Médiathèque de la Corderie - Marck en Baroeul

## LA MARQUE, LEVIER D'AMÉNAGEMENT ?

Bernard Deveylder, président de l'association «Wasquehal en transition», est partagé entre espoirs et inquiétude : en quelques décennies, les abords de la rivière, dans sa partie urbaine, ont été reconquis par une végétation abondante mais les pressions de construction sont fortes. Il souhaite que les aménageurs des années à venir accomplissent «un travail harmonieux et respectueux de l'environnement». En la matière, les Néerlandais, bien sûr, sont des maîtres. Marc Okhuijsen et Hans Thoolen sont venus le rappeler. Leur terrain, c'est la ville de Breda, 180 000 habitants, au sud des Pays-Bas, près de la frontière belge. Ils y exercent les responsabilités de coordinateurs du développement urbain durable et de la qualité urbaine. A ce titre, ils se préoccupent des nombreux cours d'eau qui proviennent du pays voisin et qui sillonnent la ville.

Le plus important d'entre eux, le Marck, fait l'objet de traitements différents au long de son parcours, en fonction des possibilités des lieux et des résultats recherchés. Au sud de la ville, la rivière a été «enserrée» pour que se forme une grande aire d'expansion de crues. Plus près du tissu urbain, le lit du Marck a été élargi et de nouveaux méandres ont été tracés, pour favoriser le dépôt des alluvions avant qu'ils ne posent des problèmes dans la ville. Au coeur de la cité, la rivière est «escortée» : des banquettes ont été installées le long des rives, sous la surface, de manière à rythmer son débit et à prévenir la sédimentation. Un peu plus loin, à l'endroit où le Marck est alimenté par un ruisseau d'eau très pure, les décideurs ont combiné méandrage et rétention. Au nord de Breda enfin, dans une plaine située sous le niveau de la mer, la rétention a été privilégiée et les bassins créés ont une valeur récréative. «Nous étudions toutes les relations entre les sols et l'eau, horizontales et verticales, explique Marc Okhuijsen. C'est une sorte de sudoku à trois dimensions». Sur ces trames sont nés de multiples projets : re-création du port de Breda, parcs et espaces verts, remise en eau d'anciennes voies de circulation, quartiers d'habitat «pieds-dans-l'eau» ou 'bord-à-canal», système de lagunage et même une «maison des pompes», sorte de centre pédagogique sur l'assainissement ouvert au grand public...

*« Nous étudions toutes les relations entre les sols et l'eau, horizontales et verticales. C'est une sorte de sudoku à trois dimensions ».*

*Marc Okhuijsen*





## La nature comme solution

En France, cet art de l'eau, même s'il n'est pas érigé au rang de culture nationale, connaît quelques belles concrétisations. Comme le travail de reconstitution de zones humides dans la vallée de la Bièvre, en Essonne, et surtout la réouverture du Petit Rosne à Sarcelles, dans le Val d'Oise. Cette dernière opération a été présentée dans le détail par Gilles Lecuir, un des responsables de l'agence de protection de la nature Natureparif, fondée par la Région Ile-de-France.

A l'origine, un traumatisme : une inondation majeure du centre de Sarcelles en 1992. Après étude, il est apparu judicieux de faire réapparaître le petit Rosne enterré, et de le faire circuler en méandres, sur un parcours de deux cents mètres. «Si l'opération a eu lieu, c'est qu'elle permettait aussi de répondre aux problématiques d'usage d'un terrain vague en milieu urbain dense», souligne Gilles Lecuir. Les travaux, très fins, «à la petite cuillère», ont eu lieu pendant six mois en 2014 et ont coûté 800 000 euros, subventionnés par l'agence de l'eau Seine-Normandie, le Département du Val d'Oise, la Région Ile-de-France. «Ce n'est pas si cher si on compare ce coût à celui d'un rond-point», remarque le représentant de Natureparif...

***« Ce n'est pas la fin de l'ingénierie civile, qui a toujours sa place dans les travaux. Mais c'est une autre manière de concevoir les choses, à partir de l'écosystème. »***

*Gilles Lecuir*

Aujourd'hui, le petit Rosne a déjà retrouvé un fonctionnement écologique efficace, même si le problème des déchets charriés ou jetés dans le cours d'eau reste à régler.

L'aménagement est bien accepté par les riverains. Les élus semblent également convaincus ; certains voient même dans la rivière sortie des oubliettes du sous-sol un produit d'appel pour le territoire.

Parmi les facteurs de réussite, Gilles Lecuir insiste sur le fait que le groupement de commande chargé des travaux était dirigé par un écologue. « Oui, la nature peut être source de solutions pour l'aménagement ».





## LA MARQUE, RIVIÈRE PROPRE ?

Pierre Dhénin s'intéressait à l'environnement et aux cours d'eau bien avant de fonder le Parc de la Deûle... Des années quatre-vingt, il a gardé un souvenir particulièrement fort : «Du côté de Pont-à-Marcq, j'ai vu la Marque s'enflammer, tant elle était polluée». En 1993, autre spectacle navrant : «Au port du Dragon à Wasquehal, j'ai vu un petit bateau de plaisance prisonnier de la boue qui affleurait. Et tout à côté, un canard qui avait pied !». C'est dire si le sujet de la propreté de la rivière vient de loin...

Aujourd'hui, la qualité du cours d'eau s'est améliorée mais elle reste encore mauvaise, notamment dans sa partie urbaine. On y relève de fortes teneurs en nutriments et en ammonium et trop peu d'oxygène. Les pesticides et les HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) abondent également du fait des phénomènes de ruissellement et du lessivage des sols. Plus étonnante, la forte concentration de caféine qui proviendrait d'eaux usées non traitées.

Enfin, on note la présence de résidus médicamenteux qui se joueraient des filtres et des grilles des stations d'épuration<sup>2</sup>. Il reste aussi quelques chancres sur les berges. Pierre Dhénin pointe «la butte de Baisieux», un amoncellement de linoléum qui s'embrase à intervalles réguliers.

<sup>2</sup> Toutes données provenant de l'étude «chercheurs citoyens», OPUR, réalisée à Villeneuve d'Ascq



## Le retour des éponges

Pourtant, dès qu'une rivière retrouve un état satisfaisant, la vie s'y développe très vite. Florent Lamiot, écologue, chargé de mission à la Région Hauts-de-France, l'a observé sur la Deûle. «C'est spectaculaire. On retrouve de grandes éponges d'eau douce, des tapis de bryozoaires<sup>3</sup> d'une espèce qui avait disparu de la métropole... Je pense qu'il est plus important pour la reconstitution d'écosystèmes de rétablir une ressource de qualité que d'éviter les fragmentations des cours d'eau par des barrages ou des écluses. Il y a aussi des espèces invasives et des choses pas formidables, bien sûr, mais les évolutions sont encourageantes. Malheureusement, sur la Marque urbaine, la situation est encore désolante à certains endroits : c'est le désert biologique total»...

Des idées pourraient être puisées en Allemagne. Cologne, la quatrième ville du pays, est traversée par le Rhin et parcourue par une centaine de kilomètres de ruisseaux affluents. Une «entreprise municipale» est chargée, entre autres, du «développement des cours d'eau». Elle a mis au point une méthode de renaturation par tronçons, explique Marc-Daniel Heintz, l'un de ses responsables. «Il n'est pas nécessaire de renaturer la totalité d'une rivière pour lui rendre un bon état écologique, conforme à la directive-cadre européenne.

Il faut préserver les tronçons naturels appelés «sources», intervenir sur les tronçons intermédiaires, et disposer des «relais» pour les organismes vivants si les «trajets» sont trop longs à parcourir». Tous les cours d'eau de la région de Cologne sont «découpés» selon ces trois catégories et leurs différentes parties font l'objet des mesures ad hoc. Cette méthode n'est pas sans rappeler les principes appliqués dans le Nord - Pas de Calais sur la trame verte et bleue ; elle se décline en trois constituants principaux : les coeurs de nature, les milieux-relais et les corridors...

<sup>3</sup> Animaux aquatiques de petite taille, ayant l'aspect de mousses ou d'éponges vivant en colonies, très fragiles et sensibles à la pollution de l'eau.







#La Marque 2015 - Wasquehal © Patrick Genty

## LA MARQUE, HABITÉE

« La gestion quantitative et qualitative de l'eau, c'est l'origine de la démocratie néerlandaise, déclare, avec un mélange de solennité et de bonhomie, Hans Thoolen, responsable de la qualité urbaine à Breda. Il est donc normal que les citoyens soient consultés sur tous nos projets et associés à leur réalisation. Et de citer un exemple : les organisations d'agriculteurs, les associations naturalistes et les organismes de gestion de l'eau ont créé ensemble une fondation qui s'occupe du fleuve Marck et de la ressource en eau au sud de Breda, entre la ville et la frontière belge.

La municipalité a pris un peu de distance et a confié des responsabilités et alloué de l'argent à cette fondation.

*« Ça pourrait être intéressant de mettre en lien les acteurs qui interviennent sur le Marck et ceux qui interviennent sur la Marque »,*

*Hans Thoolen.*

En Allemagne également, la participation des habitants concernés par des aménagements est prise en compte, si l'on en croit la situation évoquée par Marc-Daniel Heintz, du département de la planification de l'eau à Cologne.

Il s'agissait ici de ramener à l'état naturel une partie canalisée d'un ruisseau. Les riverains ont été conviés à un atelier de conception du projet, basé sur des visites de terrain et la réalisation d'une cartographie participative.

« Les citoyens ont articulé leurs idées et leurs désirs et formulé de nombreuses propositions, rapporte Marc-Daniel-Heintz.

Elles ont été évaluées et budgétisées. Toutes n'ont pas été retenues ; la demande de réalisation d'un pont ne pourra être satisfaite parce que jugée trop onéreuse. Mais une chose est certaine : les habitants veulent pouvoir jouir des agréments des cours d'eau et souhaitent être consultés sur les travaux envisagés. La participation citoyenne est exigeante mais elle favorise l'acceptation des mesures prises ».





## Pour une concertation permanente

Gérard Verrier, président du conseil de développement Pévèle-Carembault, aimerait que le même vent souffle sur nos terres et sur nos rivières. «La Marque est peut-être structurante pour le territoire mais elle apparaît comme destructrice aux yeux de nombreux acteurs.

D'où l'importance de la concertation, de la négociation, de l'élaboration collective des projets avec les agriculteurs, les habitants, les protecteurs de l'environnement, les défenseurs du patrimoine. Ce sont des processus longs mais si on ne passe pas par cette phase de participation, ça ne marchera pas ; il n'y aura pas d'appropriation par la population».

**« Oui, la participation prend du temps et demande de l'énergie mais qu'est-ce qu'on dort mieux après»**

*Pierre Dhénin*

Il faut savoir accepter les amendements comme les contributions. C'est plus satisfaisant et souvent plus efficace. Ainsi, pour reconstituer des marais à Santes, l'équipe du Parc de la Deûle a été bien inspirée de s'appuyer sur les connaissances qu'avaient du terrain certains cultivateurs...

L'ancien patron de l'espace naturel métropolitain prône même la «concertation permanente». Il faut sortir de ce mal français, de cette logique d'entonnoir où l'on passe d'un comité de pilotage ouvert à une instance de mise en oeuvre très fermée. «Comment voulez-vous dans ces cas-là que les habitants ne se sentent pas floués ? Il faut co-construire et co-appliquer ; qu'il y ait au moins quelques points d'étape réguliers, que les parties prenantes soient associées à l'évaluation des actions. Un aménagement n'est jamais fini, notamment en matière d'environnement.

La vraie intelligence du pouvoir, c'est de travailler avec les autres».







Les marais de Péronne en Mélançois

## LA MARQUE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est en marche ; 2016 pourrait bien être classée année la plus chaude depuis l'invention des statistiques météorologiques. On sait que le phénomène se traduira par des contrastes saisonniers plus grands affectant le débit de nos rivières, avec des crues plus importantes en hiver et des étiages plus sévères en été, expose Jean Prygiel, directeur délégué à la planification à l'agence de l'eau Artois-Picardie. Comment anticiper ces événements préjudiciables au territoire ? Et à l'inverse, la Marque peut-elle participer à la réduction des effets de la chaleur en ville ?

L'agence de l'eau depuis plusieurs années fait face aux conséquences du changement climatique, pour en atténuer les impacts ou adapter les situations à cette nouvelle donne. Le train de mesures définitivement établi à fin 2016 charpentera le onzième programme de l'agence à partir de 2019.

Il concerne le milieu urbain et les questions d'assainissement. Il s'agit de limiter les ruissellements par la végétalisation, de réduire les rejets d'eau usée, de favoriser l'infiltration et la recharge des nappes phréatiques, de mieux gérer les eaux pluviales, préventivement et curativement. Mais aussi de limiter les consommations des ouvrages d'assainissement tels que les stations d'épuration et de recourir à des énergies renouvelables...

En secteur rural, l'agence s'attachera à préserver et reconquérir l'or bleu, à lutter contre l'érosion, à optimiser l'irrigation et à maîtriser les prélèvements. Elle a déjà produit des ouvrages simples et concrets pour inciter les acteurs locaux à intervenir dans le bon sens.

**« À l'issue de la COP 21, le ministère de l'écologie a souhaité que tous les bassins français se dotent d'un plan d'adaptation. »**

*Jean Prygiel*





## Carbone à stocker

S'agissant de l'eau potable, la chasse aux fuites sera généralisée. Des recherches seront menées sur la diversification de la ressource, autour des eaux pluviales ou des eaux d'exhaure qui emplissent les fonds de carrières.

Au chapitre environnemental, il faudra restaurer des milieux humides, constituer ou entretenir la ripisylve, assurer les continuités écologiques pour plus de biodiversité, organiser l'écoulement régulier de l'eau pour limiter son échauffement. En outre, les zones humides végétalisées peuvent contribuer au stockage du carbone perturbateur de climat, dans une mesure que l'agence devra étudier...



## Conclusion

A l'issue de cette table ronde intitulée «La Marque, axe structurant à l'heure du changement climatique ?», il est tentant de retirer le point d'interrogation de fin de phrase. Ce serait sans doute aller un peu vite en besogne... Certes, cette initiative de questionnement des enjeux d'aménagement d'une rivière familière a révélé de nombreuses prises de conscience.

La plupart des intervenants concernés sont convaincus aujourd'hui de la nécessité d'actions en faveur du développement durable.

Beaucoup d'élus, techniciens, représentants associatifs manifestent leur volonté de faire ensemble et d'agir autrement.

Ces acquis, guidant désormais leur vision, doivent se traduire par des initiatives institutionnelles communes, convergentes, transversales, qui consacrent le territoire de la Marque comme un ensemble cohérent et exemplaire entre ville et campagne.

Par son initiative, menée en coopération avec les parties prenantes, le CAUE du Nord a ouvert des pistes et mis en lumière les conditions de mise en œuvre de ce dessein. Le dialogue, l'ouverture, la connaissance et l'échange font partie de ces conditions. Dans cette perspective, notre conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est disposé à jouer pleinement son rôle d'accompagnement au cours des années qui viennent.

Température de l'air	+ 2°C
Température de l'eau	+ 1,6°C
Niveau de la mer	+ 40cm
Pluviométrie	- 5 à - 10%
Débit des rivières	- 25 à - 45%
Recharge des nappes	- 6 à - 46%

*Changement climatique prévisionnel à l'échelle du bassin Artois-Picardie d'ici 50 ans (Extrait de «Regards croisés sur l'eau et le changement climatique» Agence de l'Eau Artois-Picardie)*



## « UN PARC DE LA MARQUE EST SÛR D'ÊTRE GAGNANT »

Trois questions à Pierre Dhénin,  
Ancien directeur de l'Espace Naturel Métropolitain.

D'où vient le Parc de la Deûle, première pierre de l'espace naturel métropolitain ?

C'est Pierre Mauroy qui l'a voulu au début des années quatre-vingt-dix. Les motivations du président de la communauté urbaine étaient d'abord économiques.

En période de crise, alors qu'Euralille peinait à décoller, il lui est apparu nécessaire de donner un surcroît d'attractivité à la métropole. Il m'a chargé de piloter la réalisation d'un grand aménagement vert, comparable à ce qui s'était fait à l'échelle de la région quelques années plus tôt sous l'appellation Espace Naturel Régional. Le choix s'est porté sur le secteur situé entre Lille et l'ancien croissant minier.

Pourquoi le secteur de la Marque n'a-t-il pas été retenu à l'époque ?

Il est vrai que le bassin de la Marque avait des atouts à avancer : on y avait lancé un des premiers contrats de rivière, le paysage naturel y était particulièrement riche, de même que le patrimoine bâti. La rivière était polluée mais pas plus que la Tortue, cet affluent de la Deûle où l'on comptabilisait 42 rejets industriels, ou encore les futurs étangs de Mosaïc, plombés au cadmium ! Peut-être le territoire de la Marque a-t-il pâti de son morcellement administratif, entre communauté urbaine, communautés de communes et petits villages. Ce qui a sans doute fait la décision, c'est la présence dans le sous-sol autour de la Deûle d'une part importante de la ressource métropolitaine en eau potable ; il importait de la préserver des constructions et des infrastructures...

Peut-on imaginer la réalisation d'un Parc de la Marque aujourd'hui ?

Les élus locaux, ces dernières années, ont fait plus que l'imaginer. Ils ont posé des jalons spatiaux et pris des initiatives politiques qui doivent être mis en liaison. Les atouts sont encore là, même si certains, comme le parc du domaine d'Assignies à Tourmignies, ont été cédés à l'investissement privé. Une thématique s'impose : la place de l'homme dans la ruralité. Et l'aspect social du projet ne se discute pas ; un Parc de la Marque est sûr d'être gagnant. Pour cristalliser les intentions politiques et mobiliser les moyens financiers, il faut constituer la structure juridique et technique dédiée au projet. Comme le disait Saint-Just, les volontés fortes doivent se traduire par des actes.





## EN SAVOIR PLUS

Gouvernance et coordination des acteurs économiques et de l'aménagement autour du cours d'eau, voie fluviale.

Ludovic Vaillant (Economiste CEREMA):

[- L'apprentissage performant du transport fluvial.](#)

[Quel accompagnement du projet de canal Seine-Nord Europe ?](#)

[- L'Escaut en devenir](#)

[Projet transfrontalier 2009-2016 - Valenciennois / Cambrésis](#)

Adapter la gestion de l'eau à l'évolution du climat dans le bassin Artois Picardie

Jean Prygiel, Directeur délégué Connaissance, Planification et Programmes - Agence de l'Eau Artois Picardie- Brochure :

[- Regards croisés sur l'eau et le changement climatique - Adapter la gestion de l'eau à l'évolution du climat, bassin Artois-Picardie](#)

[- Le climat change, adaptons-nous !](#)

[- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SDAGE 2016/2021](#)

[- Plan de Gestion des Risques d'Inondation Artois Picardie, PGRI](#)

[- Plan d'adaptation au changement climatique](#)

[- Résultats de l'étude Explore 2070, Bassin Artois-Picardie](#)

Stratégie de projet. D'un parc à l'autre. Après le Parc de la Deûle que pourrait être un Parc de la Marque aujourd'hui ?

Pierre Dhenin, ancien directeur et fondateur de l'Espace Naturel Métropole de Lille

[- Le Parc de la Deûle](#)

[- Page wikipédia du parc de la Deûle](#)

Panorama d'actions de renaturation de cours d'eau

Gilles Lecuir, Responsable du pôle Forum des Acteurs-Natureparif

[- Actes de la rencontre de Natureparif « Zones d'expansion des crues et biodiversité », octobre 2013](#)

[- «Face aux inondations et pluies torrentielles : les solutions fondées sur la nature !» juin 2016](#)

[- Présentation de la réouverture du Petit Rosne à Sarcelles faites par Eric Chanal directeur du SIAH, lors du colloque Natureparif «Climat : la nature source de solutions en Île-de-France» le 30 septembre 2015](#)

[- «Climat : la nature source de solutions en Île-de-France», Natureparif-GIS CES-AESN, novembre 2015](#)

[- «Climat : la nature source de solutions en Île-de-France», Natureparif-IFORE-AESN, septembre 2015, 5'20](#)

[- Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre](#)

[- Recueils d'actions exemplaires de collectivités :](#)

[Opération Capitale française de la biodiversité](#)

Les expériences du développement des cours d'eau à Cologne  
Marc Daniel Heintz, Département de planification de l'eau à Cologne  
Rafael Vedder, Département du développement des cours d'eau à Cologne

[- Site de l'organisme gestionnaire des eaux de la ville de Cologne](#)

[- Les actions vis-à-vis de la population](#)

Rôle de la Mark dans l'écosystème urbain, Breda (Pays-Bas)  
Hans Thoolen, Coordinateur Qualité urbaine - Breda  
Marc Okhuijsen, Coordinateur Développement urbain durable Breda

[- Livre Breda-Faire la ville durable](#)

[- Site de la ville de Breda](#)

[- Projet vert et bleu 2015](#)

[- Page wikipedia de la Mark](#)

Gestion des espaces naturels de la Marque, aménagement et coordination  
Bernard Chocraux, Vice-Président à l'environnement de la CCPC

[- Le Plan de Prévention des Risques Inondation \(PPRI\) de la vallée de la Marque](#)

[- Site du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux \(SAGE\) de la Marque/Deûle](#)

[- Site de la Communauté de Communes Pévèle Carembault](#)

Mais aussi d'autres références / [portail CAUE de la Marque](#)



## Crédits

Rédaction :  
Bertrand Verfaillie  
Pour le CAUE du Nord

Réalisation CAUE du Nord :  
Fanny Frigout,  
Béatrice Auxent ,  
Anne Braquet,  
Nicolas Delin,  
Louise Flouret,  
Vincent Leville

Photographies :  
© CAUE du Nord  
© Médiathèque La Corderie – Marcq-en-Baroeul  
© Jean-Pierre Duplan  
© Patrick Genty

Iconographies :  
p4 : Bassin versant de la Marque © CAUE du Nord  
p29 : Changement climatique prévisionnel à l'échelle du bassin Artois-Picardie d'ici 50 ans (in Regards croisés sur l'eau et le changement climatique, Agence de l'eau Artois-Picardie)

## Projet réalisé :

sous la Présidence de Michel Plouy  
sous la Direction de Benoit Poncelet



